

GAZ NATUREL

La consommation interne se taille la part du lion

P3



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Marathon pour une improbable trêve

P11

TRANSPORT AÉRIEN

**Tassili Airlines organise des vols
charters "Spécial Omra"**

P3

Introduction en Bourse du CPA

**Grand engouement
des investisseurs particuliers**

P4

L'UNIVERSITÉ
D'ALGER 1
**Ouverture
d'un bureau
de conseil, de
recherche et de
développement**

L'Université d'Alger 1 Benyoucef-Benkhedda a ouvert un bureau de conseil, de recherche et de développement en vue de renforcer la communication entre l'Université et l'environnement socio-économique, a indiqué hier un communiqué du Conseil d'administration de l'établissement. Le Conseil d'administration de l'Université d'Alger 1 "a donné son aval pour l'ouverture d'un bureau de conseil, de recherche et de développement en vue de renforcer la communication entre l'Université et l'environnement socio-économique, conformément au 41e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à ériger l'Université en locomotive du développement local et national", a précisé le communiqué. Ce bureau de conseil sera appuyé par deux autres structures : le bureau d'études, de recherches et de conseil en architecture durable, techniques de planification urbaine, environnement et construction à haute performance environnementale, supervisé par le département d'architecture de la faculté des sciences, et le bureau d'études, de recherches et de conseil juridique, supervisé par la faculté de droit, a ajouté la même source.

R.N

VIANDES ROUGES

Zitouni annonce l'arrestation d'importateurs

A partir de la wilaya de Boumerdès, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations a lancé une mise en garde sévère contre un quelconque non-respect des prix des viandes rouges importées par l'Etat et qui sont fixés à 1200 DA le kilo.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, ne veut nullement entendre parler d'une quelconque augmentation des prix de la viande importée de l'étranger. Lors de sa visite de travail et d'inspection effectuée hier dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a lancé une mise en garde sévère et sans équivoque concernant les prix des viandes rouges importées par l'Etat. « Nous n'accepterons aucune hausse des prix ou changement de vocation de ces viandes rouges importées » a-t-il lancé, non sans rappeler que les prix sont réglementés et fixés à 1200 DA le kilo. Il assure, à ce sujet, que les services du ministère du Commerce ont déjà révélé certains cas de changement des prix à travers plusieurs wilayas du pays. Mieux, « des importateurs ont été arrêtés et leurs licences d'importation annulées », a-t-il affirmé, soulignant que les agents de contrôle du ministère resteront à l'affût des contrevenants. Selon lui, les importateurs indisciplinés étaient arrêtés pour l'une des deux raisons : non-respect des prix fixés ou changement de la destination de ces viandes.

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a annoncé, dimanche dans un communiqué, avoir mis fin aux fonctions du président-directeur général de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), Lamine Derradji. Cette décision a été prise suite au non-respect par le désormais ex-PDG d'Alviar de ses engagements, notamment, l'approvisionnement du marché national par les viandes rouges, a précisé le même communiqué. Ce limogeage intervient à deux semaines à peine du début du mois de Ramadhan.

D'autre part, M. Zitouni a indiqué que des études seront menées pour reconstruire un nouveau marché national moderne de vente en gros de denrées alimentaires, fruits et légumes dans la commune d'El Kharouba, avec l'attribution d'espaces pour le vente de bétail et de voitures, après la démolition de l'ancien marché. « Nous avons pris une décision pour la démolition des bâtisses qui ne répondent



pas aux normes techniques et de sécurité au sein de ce marché et le lancement d'une étude technique en partenariat avec les services de Magros pour la réalisation d'un marché national de gros des produits alimentaires, des fruits et légumes, des voitures et des bestiaux » a-t-il déclaré à la presse au niveau du site en question. « L'assiette de terrain est importante et elle peut contenir le nouveau projet souhaité... Ce site est resté pendant près de 30 ans à l'abandon et non-exploité, aujourd'hui nous travaillons pour trouver une solution définitive et nous demandons l'implication de toutes les parties concernées pour exploiter ce marché » a-t-il

ajouté.

Sur sa lancée, le ministre a assuré qu'une étude approfondie, lancée par son avec le ministère de l'Intérieur, est en cours pour réguler les marchés nationaux dont le nombre dépasse les 526 marchés. « Nous projetons la mise en place d'une nouvelle méthode de gestion et d'une nouvelle vision pour réorganiser le fonctionnement de ces marchés qui constituent une source de revenue pour les collectivités locales, avec comme objectif de les mettre en conformité pour satisfaire les besoins des citoyens et leurs aspirations concernant les prix de ces produits » a-t-il affirmé.

Ali.C

RAMADHAN

174 points de vente de produits halieutiques "du producteur au consommateur"

Pas moins de 174 points de vente directe de produits halieutiques "du producteur au consommateur" durant le mois de Ramadhan, ont été jusque-là identifiés au niveau national, en vue de contribuer à la régulation des prix, a indiqué, hier, le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani. Ces espaces englobent des points de vente relevant des chambres de pêche et d'aquaculture et d'autres du secteur privée liés par contrat avec ces chambres, a précisé M. Badani, invité du forum du quotidien "Echaab", soulignant que "l'opération se poursuit pour identifier d'autres espaces, dans l'objectif de mieux couvrir les besoins du marché national en produits halieutiques pendant le mois sacré à des prix économiques". "Nous œuvrons à reconstruire dans les meilleures conditions l'opération de la vente directe des produits halieutiques d'autant que les produits des fermes aquacoles, la tilapia notamment, sont de plus en plus prisés par les citoyens", a-t-il déclaré. Une plateforme numérique permettant d'identifier ces points de vente directe et de rendre les produits proposés plus accessibles, est en cours d'élaboration, a-t-il annoncé.

Evoquant le programme de son département pour encourager les jeunes à investir dans la pêche et l'aquaculture, M. Badani a révélé que des rencontres régionales seront organisées prochainement "pour mettre en avant les potentialités d'investissement dans le secteur. Au cours de ces rencontres, des fiches techniques sur des projets d'investissement englobant l'ensemble des détails nécessaires seront proposés aux jeunes désireux de monter leurs projets dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), souligne M. Badani affirmant que dans le cadre de ces projets, "un accompagnement technique, un soutien financier et un appui pour la commercialisation de la production seront accordés aux investisseurs". Dans ce sens, le ministre s'est étalé sur les mesures incitatives contenues dans la loi de finances 2024 favorisant le développement de la filière aquacole, notamment le soutien financier de 50.000 DA pour chaque tonne de tilapia produite et l'abaissement de la TVA pour les transformateurs de ce poisson. Il a également mis en avant la disposition autorisant les pêcheurs à importer des moteurs de moins de 5 ans pour les navires de

pêche et la réduction des droits de douane sur l'importation de ces moteurs, dans la perspective d'œuvrer à augmenter la production de poisson. Le ministre a aussi cité la mesure visant l'ouverture de l'importation des navires de pêche en haute mer de moins de cinq ans, pour consolider les capacités de production dans le domaine de la pêche.

Dans le dossier de l'industrie navale, le ministre a relevé que 15 chantiers ont été lancés dont sept ont été achevés. "D'ici 2025, la flotte maritime sera renforcée par 2 à 3 nouveaux navires", a-t-il déclaré soulignant que cette filière réponds également à des demandes à l'international de construction de chalutiers et sardiniers, dont certains ont été livrés à la Mauritanie.

Evoquant la coopération algéro-mauritanienne dans le domaine de la pêche, M. Badani a déclaré qu'une délégation composée d'officiels et professionnels de la pêche se rendra à Nouakchott en mars prochain, pour finaliser le volet des redevances de pêche en mer mauritanienne pour les opérateurs économiques algériens. Cette coopération entamée en 2013 a été relancée dernièrement à la faveur de l'envoi de 10 capitaines

algériens de navire de pêche pour un stage en haute mer avec des staffs mauritaniens, dans l'objectif de les familiariser avec l'opération de pêche et environnement logistique qui en découle, selon le ministre. Il a ajouté que l'expérience de ces capitaines a été partagée avec d'autres professionnels de pêche lors des réunions tenues à la fin de ce stage pour préparer un premier noyau de pêcheurs en mer mauritanienne, une fois les aspects techniques de l'opération ficelés.

A une question sur la relance de l'exploitation du corail, le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques a indiqué que l'opération de l'exploitation du corail exige la disponibilité des chambres hyperbares, soulignant que son département s'est employé à assurer, à travers des actions pluridisciplinaires et intersectorielles, toutes les conditions nécessaires pour une prise en charge adéquate des plongeurs. Une réunion interministérielle sera tenue "prochainement" pour statuer sur ce dossier, selon le ministre relevant qu'un exercice de simulation de l'exploitation du corail dans tous ces aspects techniques précédera le lancement officiel de l'opération.

R.N

GAZ NATUREL

La consommation interne se taille la part du lion

La consommation des ménages, des tertiaires (bâtiments administratifs, hôpitaux, hôtels et écoles) et du secteur agricole représente 66% de la consommation nationale de gaz naturel, a indiqué le directeur de l'efficacité énergétique au niveau du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), Mourad Issiakhem, en se référant au bilan énergétique national du ministère de l'Énergie et des Mines.

M. Issiakhem a déclaré à l'APS, selon l'analyse et l'évaluation faite au niveau du CEREFÉ des données mentionnées dans le bilan établi par le ministère, 66% de la consommation de gaz du pays, au cours de l'année 2022, soit plus de 12,7 millions de TEP (tonne équivalent pétrole), ont servi à couvrir les besoins des secteurs des ménages, tertiaires et de l'agriculture.

Cette quantité de gaz est utilisée pour le chauffage, la cuisson et le chauffage de l'eau sanitaire (chaudière et autres chauffe-bain), a-t-il détaillé, estimant que ce ratio restait important malgré les conditions climatiques plutôt clémentes en hiver ces dernières années.

Cette demande a été tirée, selon lui, par la livraison des différents programmes de logement, d'où la nécessité de la mise en œuvre effective de la réglementation technique du bâtiment (DTR), notamment en matière d'isolation thermique pour assurer le confort à la fois en été et en hiver sans provoquer des consommations excessives d'énergie.

Le secteur de l'industrie représente, pour sa part, 33% de la consommation finale de gaz naturel, avec une quantité estimée à un peu plus de 6,4 millions de TEP, a-t-il ajouté.

M. Issiakhem qui a tenu à préciser que la consommation nationale de gaz naturel, en 2022, s'était élevée à plus de 51,7 millions de TEP (englobant la consommation directe, les besoins d'électricité et le GPL extrait aux champs), ce qui représentait 54% de la production primaire du gaz naturel, au cours de cette même année, laquelle avait avoisiné les 95,8 millions de TEP.

Cette consommation nationale de gaz se répartit, a-t-il expliqué, en une consommation directe, qui avoisine les 27,56 millions de TEP (soit 53,31%), et une consommation dédiée à la production d'électricité qui dépasse les 21,63 millions de TEP (soit 41,84%), alors que 2,51 millions de TEP (soit 4,85%) est destiné à la production de GPL extrait au champ.

La consommation interne de gaz a enregistré une hausse de 5% par rapport à 2021, a-t-il souligné, insistant sur l'urgence de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour maîtriser et rationaliser la consommation de cette ressource devenue très précieuse au niveau mondial.

D'autant plus, a-t-il soutenu, que cette ressource est appelée à être de plus en plus sollicitée afin de



suivre la croissance économique du pays et répondre aux besoins générés par le secteur industriel en expansion, grâce au nouveau code de l'investissement, l'augmentation de la population et du parc immobilier, en plus de l'arrivée de plus en plus de véhicules convertis au GPL/c".

Le gaz naturel représente 40% de la consommation nationale d'énergie

M. Issiakhem a, en outre, expliqué qu'en matière de répartition de la consommation nationale globale d'énergie (y compris celle des centrales électriques et des champs pétroliers), le gaz naturel représente 40% de la part de cette consommation, alors que l'électricité se taille une part de 30%, les produits pétroliers en génèrent 22%, le GPL y contribue à hauteur de 5%, devant le GNL qui a un ratio de 0,33%, alors que le reste est issu des condensats et du coke de la sidérurgie.

Il a précisé que les secteurs des ménages et tertiaires (47,5%) et transports (28,8%) représentaient 76,3% de la consommation finale d'énergie (c'est à dire celle des consommateurs finaux, à savoir les secteurs utilisateurs), contre 23,7% pour l'industrie, en 2022, selon le même bilan énergétique, et en vue de maîtriser cette croissance effrénée de la consommation d'énergie. Le responsable a ainsi préconisé d'adopter des comportements en faveur de la rationalisation de la consommation d'énergie en évitant le gaspillage de cette ressource subventionnée par l'Etat, dans tous les domaines (résidentiel, tertiaires, transport, agriculture, industrie), relevant que le prix du gaz en Algérie "est le deuxième moins cher au monde, après l'Iran".

M. Issiakhem a appelé, également, à adopter les solutions d'efficacité énergétique dans les différents secteurs, et l'intégration des énergies renouvelables dans le secteur du bâtiment à travers

l'installation des chauffe-eau solaires pour la production de l'eau chaude sanitaire et les systèmes de toits solaires photovoltaïques pour la production de l'électricité, ce qui permettra de faire des économies substantielles en gaz naturel. Il ajoute qu'il est important que les équipements électrodomestiques soient bien contrôlés sur le volet consommation d'énergie, d'où l'importance de l'étiquetage énergétique.

Alors que dans le domaine industriel, il a évoqué le système de CO- ou tri-génération qui consiste en la production de l'électricité et de la chaleur ou même de froid à partir d'une source primaire qui peut être du gaz ou du biogaz, avec notamment la nouvelle technologie de pompes à chaleur, avec la climatisation à gaz, installée dans plus de 300 structures relevant du secteur tertiaire (hôpitaux, cliniques et autres hôtels et les sièges administratifs) en Algérie.

R.N

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA

«L'Algérie se tiendra toujours aux côtés des causes justes»

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection de deux jours en 6e Région militaire (RM) à Tammanrasset, pour s'enquérir du degré d'exécution du programme de préparation au combat au titre de l'année 2023-2024 au niveau des unités de l'ANP, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans une allocution d'orientation, le Général d'Armée affirmé que "l'Algérie fidèle à ses principes, se tiendra toujours aux côtés des causes justes à travers le monde à leurs têtes les causes palestinienne et sahraouie. De ce point de vue, l'Algérie a de tous temps défendu les causes justes à travers le

monde à l'image des causes palestinienne et sahraouie, et continue de se tenir à leurs côtés, dans la mesure où l'occupation ne se résume pas aux pratiques répressives contre les peuples occupés, mais constitue une violation de leur propre entité et identité, un pillage de leurs ressources, voire un déni du droit de leurs citoyens à la vie", a affirmé le Chef d'Etat-Major de l'ANP. "En effet, ce que subissent les peuples frères, aussi bien en Palestine qu'au Sahara occidental, met en évidence les formes les plus odieuses d'abus commis contre les civils, en particulier contre les enfants, les femmes et les personnes âgées, sans aucune considération aux règles internationales les plus fondamentales des droits de l'Homme et du droit international humanitaire", a-t-il souligné.

Le Général d'Armée a également souligné que "l'instauration des fondements d'une communauté internationale forte et solidaire demeure la meilleure solution pour faire face aux violations des droits de l'Homme issues de l'occupation, où qu'elle soit". "Il incombe donc, plus que jamais, à tous les hommes libres à travers le monde, de fédérer leurs efforts pour faire face à l'occupation, où qu'elle soit, en veillant à instaurer les fondements d'une communauté internationale solidaire contre ces violations d'un temps révolu, pour un avenir où règnent la justice, la paix, le respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine, dans toutes les Nations, sans exception", a-t-il affirmé.

R.N

TRANSPORT AÉRIEN

Tassili Airlines organise des vols charters "Spécial Omra"

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) a annoncé, dans un communiqué hier, l'obtention de toutes les autorisations nécessaires pour organiser des vols charters spécial Omra au profit des Agences de tourisme et de voyage agréées. En vertu de ces autorisations, Tassili Airlines organisera des vols contractuels "charters Omra" vers les aéroports de Djeddah et Médine au Royaume d'Arabie Saoudite, ajoute le communiqué, précisant que ces vols s'inscrivent dans le cadre d'offres complètes englobant le transport et les services hôteliers, outre les guides religieux dans les Lieux Saints.

Ce nouveau type de services pour la compagnie "est susceptible de contribuer à l'augmentation de l'exploitation commerciale et opérationnelle de la flotte de Tassili Airlines, composée d'avions Boeing 800/737 de nouvelle génération qui seront utilisés de manière optimale", note le document.

Ces autorisations constituent "un pas important dans l'engagement de Tassili Airlines à garantir un service aérien diversifié, répondant aux besoins professionnels des organisateurs de vols touristiques et des agences de voyages, en sus de maintenir ses engagements contractuels concernant le transport pétrolier charter au profit du groupe Sonatrach de ses filiales et agences".

Pour rappel, Tassili Airlines est une compagnie aérienne nationale, filiale du Groupe Sonatrach, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, au service également du transport régulier grand public domestique et international depuis 2013.

R.N

LOGEMENT PROMOTIONNEL LIBRE

Ouverture lundi des souscriptions à travers 23 wilayas

L'entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) a annoncé, hier, l'ouverture de l'opération des souscriptions pour l'acquisition de logements promotionnels libres (LPL) au profit de tous les citoyens à travers le territoire national, et ce au niveau de sites de logements disponibles à travers 23 wilayas. L'ENPI a précisé sur son site web que les citoyens désirant acquérir un logement promotionnel libre (LPL) peuvent souscrire à cette "opération d'envergure", à compter de ce lundi à 14 heures, via la plateforme numérique dédiée à la vente disponible via ce lien <https://www.enpi.dz>. Concernant les sites des logements, individuels ou collectifs, proposés selon les lots disponibles, l'ENPI a fait savoir que ces logements se trouvent dans les wilayas suivantes : Adrar, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Bliada, Tébessa, Tiemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Skikda, Annaba, Guelma, Constantine, Ouargla, Oran, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, El Tarf, Tipasa, Aïn Defla et Touggourt.

ALGER

2e colloque doctoral de l'ESAA jeudi prochain

L'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) a annoncé, dimanche, la tenue de la 2ème édition de son colloque doctoral "ESAA Horizon éco-gestion", jeudi prochain à Alger, avec au programme une conférence sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la recherche scientifique, et une seconde sur la sous-utilisation du doctorat dans le domaine du travail. Les deux conférences plénières, organisées au niveau de l'auditorium de l'école, seront animées par des références dans leurs domaines respectifs, selon un communiqué de l'ESAA. La première conférence intitulée : "L'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur la gestion, l'éthique et la recherche", a pour objectif de "partager les connaissances acquises autour des nouvelles technologies de l'IA et leurs impacts sur le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, sans négliger l'éthique qui reste essentielle pour le respect des règles dans une dynamique plus épistémologique que morale", a ajouté la même source. La seconde conférence ayant pour sujet : "La valorisation des compétences issues du parcours doctoral", abordera "la sous-utilisation du doctorat dans le monde du travail, conséquence des préjugés qu'ont les deux mondes académique et du travail l'un sur l'autre", a précisé le communiqué, soulignant que la réalisation d'une thèse de doctorat est, en soi, une activité qui vise l'acquisition de compétences et de savoir-faire propres à la recherche. Le colloque doctoral "ESAA Horizon éco-gestion" sera ponctué, également, par des workshops animés par des spécialistes, visant à l'accompagnement et l'aide des doctorants, en discutant de l'état d'avancement des projets de leur recherche et en les orientant dans leur méthodologie de rédaction de thèse ou article scientifique.

R.E

INTRODUCTION EN BOURSE DU CPA

Grand engouement des investisseurs particuliers

Pour le ministre des Finances, Laâziz Faïd, cette ouverture du capital "représente une opportunité majeure pour renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, favorisant ainsi le développement économique du pays".

La première étape de l'opération d'ouverture du capital du Crédit populaire algérien (CPA) à travers l'introduction en Bourse, a largement atteint ses objectifs, a indiqué dimanche le ministère des Finances, dans un communiqué, relevant un "grand engouement" des investisseurs. Le point sur cette opération a été fait à l'occasion d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère des Finances, présidée par le ministre, Laâziz Faïd, et rassemblant les principaux responsables des banques publiques, ainsi que le directeur général de la Bourse d'Alger et le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de la Bourse (COSOB), selon la même source. Selon les informations présentées par le directeur général du CPA sur l'opération d'ouverture du capital de cette banque, "la première étape de cette opération a largement atteint ses objectifs, marquant ainsi une avancée significative dans le processus", a précisé le communiqué, ajoutant qu'il "a été noté avec satisfaction le grand engouement du segment des investisseurs particuliers". "Cette forte participation démontre l'intérêt et la confiance manifestés par les investisseurs privés envers cette initiative", a commenté le ministre dans son communiqué. A cette occasion, M. Faïd a souligné que cette ouverture du capital "représente une opportunité majeure pour renforcer le partenariat entre les secteurs public et privé, favorisant ainsi le développement économique du pays". "Cette



teuses pour le secteur financier et témoigne du potentiel du marché national des capitaux", a ajouté le ministre, cité dans le communiqué. Lors de cette réunion, un volet important a été examiné relatif aux bilans de performance des principales banques publiques, notamment la BADR, la BDL, la CNEP-Banque, le CPA, ainsi que de la Banque de l'habitat (BNH), qui ont présenté leurs résultats et des perspectives de leur évolution. Cette séance a permis d'évaluer la santé financière de ces institutions, leurs performances et de discuter des défis spécifiques rencontrés et d'explorer des opportunités pour renforcer leur contribution au financement du développement économique du pays, selon le communiqué. Concernant le mode de gouvernance des banques publiques, les discussions ont gravité autour d'un point majeur, mettant en lumière la nécessité de repenser la

gouvernance des banques publiques, conformément aux résultats de l'opération d'évaluation entreprise dans ce sens. A ce sujet, le ministre a souligné l'importance de réviser le mode de gouvernance actuel, "caractérisé par le bicéphalisme de gestion", et la nécessité de procéder à des changements et à des ajustements méthodologiques, selon les résultats de l'évaluation en cours, pour optimiser la gestion des banques publiques. La rencontre a permis, également, d'examiner le bilan de l'année 2023 de la COSOB, mettant particulièrement l'accent sur les avancées accomplies par cette institution notamment dans le domaine du financement participatif. Une attention particulière a été accordée à la mise à jour du cadre réglementaire, notamment la révision du règlement concernant les conditions d'inscription des agents habilités à négocier des valeurs

immobilières. "Cette réforme s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'activité boursière, soulignant l'engagement envers l'adaptation aux évolutions du marché financier et la promotion de pratiques réglementaires innovantes", selon la même source. Un plan d'action du marché a fait, aussi, l'objet d'une présentation, axé sur le renforcement de la gouvernance des sociétés cotées, la promotion de l'éducation financière et la modernisation de l'autorité et des acteurs du marché financier. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre "des efforts du ministère des Finances visant à assurer une gouvernance bancaire robuste et efficace, tout en promouvant des réformes stratégiques pour répondre aux évolutions du secteur financier dans le cadre d'une démarche proactive et transparente", rappelle le communiqué.

Synthèse : S.Aït Kaci

SOMMET DU GEFC À ALGER

Un expert relève l' "extrême importance" de l'événement

Le 7e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GEFC) qui se tiendra à Alger fin février courant, revêt une "extrême importance" au vu de l'instabilité actuelle de la conjoncture internationale, impactant les approvisionnements énergétiques et les cours du produit, a affirmé, hier, l'expert en énergie, Boudjemaâ Hammada de l'université de Boumerdes. Dans un entretien avec l'APS, M. Hammada, qui est doyen de la Faculté des hydrocarbures et de chimie, a expliqué que ce sommet "se tiendra dans une conjoncture géopolitique mondiale principalement marquée par la crise en Ukraine et l'agression sioniste contre Ghaza (Palestine), qui ont négativement impacté la production, l'approvisionnement et les prix du gaz" dans le monde, prévoyant un maintien de ce statut quo "à court et moyen termes". Il s'attend à des résultats politiques et économiques "assurément positifs" à l'issue de ce Sommet, tant pour les pays producteurs que consommateurs de gaz, à l'échelle mondiale, devant se

traduire, selon lui, par l'instauration d'un dialogue et de discussions pour parvenir au plus grand consensus possible entre pays exportateurs et consommateurs. "Le succès du sommet ne se limitera pas aux conséquences positives sur les prix et les approvisionnements", a-t-il ajouté. M. Hammada a cité parmi les autres aboutissements avantageux attendus du Sommet du GEFC d'Alger, l'instauration de discussions entre les pays producteurs, exportateurs, importateurs et consommateurs, en vue de l'aplanissement des difficultés auxquelles ils sont confrontés, ainsi que l'examen des différentes positions concernant les recherches et investissements dans la production et le transport du gaz. Il a, à ce titre, qualifié cette rencontre internationale de "plate-forme consultative au plus haut niveau" pour expliciter et dissiper les craintes concernant l'impact de cette énergie sur le climat et l'environnement, tout en rapprochant les positions et conceptions de différents pays ou parties concernées. Ce Sommet va "illustrer le rôle de l'Algérie, et

son poids et sa maîtrise" au plan mondial dans le domaine gazier, à travers les idées qui seront énoncées lors de cet événement international, a encore souligné, M. Hammada, assurant que la rencontre sera "un succès total", selon tous les indicateurs actuels, tant au plan des préparatifs que des moyens mobilisés pour assurer son bon déroulement. Le même expert, qui a rappelé que la production algérienne de gaz est estimée à plus de 130 milliards de m3/an, a noté que l'Algérie occupe un "rang mondial" en matière de production, exportation et de réserves de gaz. L'Algérie a également une "longue histoire" dans l'exportation gazière, par pipelines ou par méthaniers, ces navires de transport du GNL (gaz naturel liquéfié), et se classe parmi les pays "leaders" ayant initié des installations adaptées destinées au transport et à l'exportation du gaz, a-t-il dit. M. Hammada a affirmé, à ce titre, que le gaz naturel, qui est une énergie propre, est "source de stabilité" au niveau régional et mondial, car "constituant toujours la première source de

production de différentes énergies" dont l'électricité, et partant, se trouve être "la principale énergie qui accompagnera la future transition énergétique mondiale". Selon les prévisions de cet expert, le gaz naturel maintiendra sa position aux "premiers rangs mondiaux" aux plans production, approvisionnement et exploitation jusqu'en 2050, estimant qu'au jour d'aujourd'hui, "il est impossible de renoncer à cette matière essentielle ou de la remplacer par une autre énergie alternative, au regard de la conjoncture mondiale difficile et des frais d'investissement élevés nécessités pour extraire un produit de substitution", faisant allusion au gaz de schiste. A l'avenir, le gaz naturel va constituer "le premier facteur de contribution à la réalisation de la transition énergétique à travers le monde, tout en étant porteur de la stabilité énergétique, et partant, un garant du développement et de la poursuite de la croissance économique et de la cohésion sociale", a conclu M. Hammadi.

R.E



TINDOUF

Plusieurs projets de développement dans la commune d'Oum Lassel



Plusieurs projets de développement dans différents secteurs d'activité ont été réalisés durant les dernières années dans la commune d'Oum Lassel, dans la wilaya de Tindouf, susceptibles d'améliorer le cadre de vie de la population locale, ont indiqué dimanche des responsables de cette collectivité locale. Ces opérations, pour lesquelles une enveloppe fi-

nancière de neuf (9) milliards dinars a été allouée, ont concerné le secteur de l'éducation, qui a été renforcé par un lycée et trois (3) écoles primaires, en plus d'un collège d'enseignement moyen (CEM) dont le chantier est en voie d'achèvement, a déclaré à l'APS le président de l'assemblée populaire communale (P/APC), Mohamed Haidas. Cette collectivité située à

170 km au nord du chef lieu de wilaya, a également été renforcée d'une polyclinique, d'un abattoir communal, un groupement administratif, et d'une station d'épuration des eaux usées, en plus d'un musée du patrimoine, a ajouté la même source. Dans le but de rapprocher l'administration du citoyen, une installation administrative de l'assurance sociale a été réalisée

dans la commune d'Oum Lassel, alors que les travaux des chantiers d'autres structures sont en cours d'achèvement, a-t-il expliqué. S'agissant des opérations destinées pour les zones d'ombre, des résultats "remarquables" ont été réalisés notamment, dans les localités de Hassi Khebi et Hassi Mounir, ainsi que à travers les banlieues de la commune, a fait savoir la même source.

BATNA
(CARBURANTS)

13 stations-service entreront en service avant la fin de l'année

Treize nouvelles stations-service devraient être opérationnelles dans la wilaya de Batna "avant la fin de l'année 2024", a indiqué, hier, le directeur de l'Energie et des mines, Abdelhamid Maâfa.

Le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux au niveau de ces stations, en cours de réalisation dans le cadre de l'investissement privé, varie entre 60 et 90 %.

Il s'agit-là d'investissements, a souligné M. Maâfa, relancés à la faveur des mesures ayant permis de lever les obstacles et autres contraintes freinant l'investissement, prises dans la wilaya de Batna. Les nouvelles stations, qui s'ajoutent aux 93 équipements déjà en service, porteront à 106 le nombre d'infrastructures de distribution de carburant et de produits pétroliers pour une capacité totale de plus de 10.000 m³, dont 62 stations équipées de dispositifs de stockage et de distribution de gaz de pétrole liquéfié (GPL) "Sirghaz", dotées d'une capacité de 1.150 m³, a indiqué M. Maâfa.

Il a souligné que plus de 40 dossiers d'investissement relatifs à des stations-service, des centres de vidange de véhicules, des unités de stockage et de distribution en gros de lubrifiants, ainsi que des structures de stockage et de distribution de bonbonnes de gaz butane, ont été régularisés entre 2020 et 2023. Le directeur de l'Energie et des mines a également fait savoir que deux centres de stockage et de distribution de carburant ont été lancés en travaux, dans le cadre d'investissements privés, à Oued Chaâba (d'une capacité de 9.000 m³) où le taux d'avancement a atteint 85 %, et à Timgad (6.000 m³). Tous ces projets permettront d'améliorer le service de distribution de carburants et d'autres produits pétroliers dans les différentes communes de la wilaya de Batna, a encore indiqué M. Maâfa, ajoutant que la consommation quotidienne de GPL (Sirghaz), est estimée, localement, à 200 tonnes.

DJANET/ ZONES MONTAGNEUSES

Approbation de la 2^e phase d'étude et classement des monts du Tassili N'Ajjer

La seconde phase d'étude relative au classement et à la délimitation des zones montagneuses dans le Tassili-N'Ajjer, wilaya de Djanet, a été homologuée lors d'une réunion, tenue dimanche à Djanet, par la direction générale de l'aménagement et de l'attractivité du territoire au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

S'exprimant lors de cette rencontre tenue à la salle des conférences au siège de la wilaya, le directeur des grands travaux et d'aménagement du territoire au ministère, Rabah Assid, a souligné que "cette étude s'inscrit au titre de la stratégie nationale d'aménagement du territoire portant classement des zones montagneuses en vue de la programmation du développement en fonction des spécificités de ces régions".

Il a fait état, à ce titre, que "cette étude sera suivie d'une autre et des actions de développement à la faveur de programmes projetés à la satisfaction des populations, l'amélioration de leurs conditions de vie et la réalisation de l'attractivité dans ces espaces". Et d'ajouter : "L'étude traduit l'importance qu'accordent les pouvoirs publics pour le développement équitable des différents territoires nationaux", sachant, a-t-il dit, que ces espaces montagneux ont été

classées au titre du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) en tant que zones sensibles aux spécificités de développement social.

Le chargé du projet de classement et délimitation des zones montagneuses au Tassili-N'Ajjer, Amara-Farid Naït, a, pour sa part, fait savoir, que la commune de Djanet a été classée de moyenne altitude et celle de Bordj El-Houas en hautes zones montagneuses.

"Cette étude cartographique de la région de Djanet aura de positives retombées au travers la projection des études de développement et de valorisation de ces espaces par efficaces mécanismes, en plus de l'élaboration, au titre de la prochaine phase, d'un système informatif géographique spécial de la région", a expliqué le même responsable.

L'étude en question cible, au titre de la stratégie de la direction générale d'aménagement et d'attractivité du territoire axée sur une approche partici-



pative, les potentialités naturelles et écologiques de la région, la biodiversité, la richesse floristique et faunistique, notamment celle menacée par la disparition, le patrimoine culturel avec l'implication des différents acteurs de la wilaya à l'effet d'enrichir cette étude et faire revivifier les zones montagneuses, selon les explications fournies lors de cette

réunion.

La première phase de cette étude a permis de répertorier, avec le concours de l'office du parc culturel du Tassili-N'Ajjer (OPCTN) et de la direction locale de la culture et des arts, le patrimoine culturel et matériel de la région, dont les trois Ksour de la ville de Djanet, des trois forts, deux à Djanet et un dans la wilaya d'Illizi.

TIARET

Un plan pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tiaret a adopté un nouveau plan destiné à offrir de nouveaux apports en eau potable au profit des habitants du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris dimanche du directeur du secteur, Khathir Mahmoudi.

"Le programme porte, notamment, sur l'augmentation du volume d'eau potable destinée à la ville de Tiaret à partir de la station de pompage de Tousnina, à travers l'exploitation, dès la semaine prochaine, de trois nouveaux forages d'un débit de 60 litres/seconde devant assurer, quotidiennement, un volume global de 5.000 mètres cubes", a-t-il fait savoir. Le même responsable a précisé que "cette démarche a été initiée en raison de l'approche du mois de Ramadhan, d'une part, et de la rareté de l'eau induite par

une sécheresse persistante à laquelle est confrontée, depuis des années, cette wilaya des Hauts-plateaux de l'Ouest".

Le plan d'urgence devra porter aussi sur l'accroissement, dans un délai ne devant pas excéder un mois et demi, du volume d'eau potable mobilisée à partir de quatre puits profonds implantés dans la région de Sidi Ouadah, dans la plaine de la "Mina", où quatre puits profonds devront également entrer en exploitation.

Par ailleurs, les puits de 17 mosquées seront mis à la disposition de la population de la capitale des Rostomides à la faveur de la mise en œuvre de ce programme d'urgence, qui verra aussi la mobilisation au profit de l'Algérienne des eaux (ADE) de 19 camions-citernes, qui devront sillonner les quartiers de la ville où la crise de l'eau potable est fortement res-

sentie, a déclaré M. Mahmoudi.

Par ailleurs, dans le but de rationaliser l'exploitation des ressources hydriques disponibles au niveau du barrage de "Bekhadda", implanté dans la commune de Mechraa Sfa, dont le volume d'eau stockée actuellement ne dépasse guère les 432.000 mètres cubes sur les 37 millions de sa capacité théorique globale, il a été décidé d'approvisionner la commune de Sidi Djillali Benamar à partir duquel elle était approvisionnée en eau potable, de la connecter au réseau AEP de la commune de Sidi Bakhti, a-t-on indiqué.

Le directeur des Ressources en eau de la wilaya a, d'autre part, fait état du lancement, dès les prochaines semaines, de l'approvisionnement de la ville de Tiaret à partir du Bassin de Chott Chergui qui alimente actuellement la ville de Frenda, à

la faveur de la réalisation d'une conduite d'amenée sur une distance de 40 kilomètres à partir de la région de "Ain Darham", dans la commune de Frenda. Il convient de rappeler que la capitale du Sersou était alimentée en eau potable à hauteur de 18.000 mètres cubes/jour, assurés à raison de 12.000 M³/J par les eaux du barrage de "Bekhadda" et 6.000 M³/J par la station de pompage de Tousnina et Sidi Ouadah.

Depuis le tarissement du plan d'eau du barrage de "Bekhadda", les services compétents ont été amenés à procéder à une réduction drastique du volume distribué, donnant lieu à l'approvisionnement en eau potable, une fois tous les 8 jours, pour 80 pour cent des quartiers et une fois tous les 4 jours pour 20 % des autres quartiers de la ville.

BLIDA

1.500 bénéficiaires de l'allocation chômage intégrés dans des postes permanents

Près de 1.500 bénéficiaires de l'allocation chômage, décidée par le président de la République, ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents dans la wilaya de Blida, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'emploi. "Sur un total de 43.000 bénéficiaires de l'allocation chômage recrutés à travers la wilaya de Blida, 1.467 ont été intégrés dans des postes d'emploi permanents", a indiqué le directeur de l'emploi, Essalah Sakri, en marge de la signature d'une convention tripartite entre l'Agence locale de l'emploi, la Direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels et deux entreprises privées spécialisées en couture et textile. Le responsable a assuré la poursuite de cette opération, à la suite de l'entrée en activité de plusieurs établissements économiques et industriels après l'obtention d'autorisations d'exploitation exceptionnelles. "De nombreuses conventions sont en cours de signature en vue du recrutement du plus grand nombre possible de ces personnes (bénéficiaires de l'allocation chômage) dans des postes permanents, après avoir bénéficié d'une formation professionnelle", a-t-il précisé. Cette convention tripartite permettra le recrutement de 140 bénéficiaires de l'allocation chômage dans des emplois directs, au sein des entreprises économiques sises à Larbaa et Zaouia, commune de Beni Tamou, dès la fin de leur période de formation d'une durée de trois mois, a expliqué M. Sakri. Il a, par ailleurs, fait part du recrutement de 12.000 jeunes, suite à l'entrée en service de nombre d'établissements industriels et économiques, durant ces derniers mois. Un fait qui a permis une baisse du taux de chômage à 10,86 % actuellement, contre 11,86% précédemment, selon lui.

OUM EL BOUAGHI

Lancement prochain de la réalisation de 7 établissements scolaires

Les travaux de réalisation de sept nouveaux établissements scolaires seront lancés dans plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi "au cours du premier trimestre 2024", apprend-on dimanche de la direction locale de l'éducation. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de programmation et de suivi à cette direction, Hicham Berahail, a précisé qu'il s'agit, notamment de trois groupes scolaires de 480 places chacun dans la commune d'Ain M'illa et d'un groupe scolaire dans la commune de Henchir Toumghani. Trois collèges d'enseignement moyen (CEM) de 840 places chacun seront également mis en chantier dans les communes d'Ain Beida, de Sigus et d'Ain Fakroun avec chacun une demi-pension d'une capacité de 300 plats, selon la même source. L'enveloppe financière globale retenue au titre du programme sectoriel 2024 pour ces projets atteint plus de 1,57 milliards DA, a précisé M. Berahail qui a souligné que près de 40 millions DA ont été octroyés à l'étude et le suivi de la réalisation de deux CEM dans les communes d'El Ameria et d'Oum El Bouaghi.

MASCARA

16 participants à la première exposition nationale des énergies renouvelables

La première édition de l'exposition nationale des énergies renouvelables a été inaugurée, dimanche à la Maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, avec la participation de 16 exposants de plusieurs régions du pays, a-t-on constaté.



Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Organisation nationale des énergies renouvelables et du développement durable, sous le patronage du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, est marquée par la présence de 16 exposants représentant autant d'entités industrielles et économiques, publiques et privées, opérant dans le créneau des énergies renouvelables et des étudiants porteurs de projets innovants de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara, en lien avec ce même créneau, ainsi que des stagiaires des établissements de formation de la wilaya hôte, a-t-on indiqué.

L'exposition, organisée en coordination avec les services de la wilaya et l'Assemblée populaire de la wilaya de Mascara, des directions locales de l'Energie et des Mines et des services agricoles (DSA), est marquée par la présentation de prototypes de projets réalisés par des entreprises publiques et privées utilisant l'énergie solaire, dont des pompes hydrauliques, des plaques photovoltaïques, ainsi que des équipements d'irrigation fonctionnant, a-t-on souligné. Un stand est également réservé aux étudiants porteurs de projets innovants de l'université de Mascara, ainsi qu'aux stagiaires des établissements de formation de la

wilaya pour mettre en valeur leurs idées, notamment celles portant sur l'utilisation de lampes électriques alimentées par l'énergie solaire, outre des équipements utilisés pour le nettoyage des plaques photovoltaïques. La première journée de cette manifestation a vu une présence notable d'étudiants en fin de cursus universitaires et de stagiaires des centres de formation professionnelle du chef-lieu de wilaya, qui ont saisi cette opportunité pour prendre connaissance des idées innovantes dans le domaine des énergies renouvelables, préconisées ou développées par les entreprises exposantes. Le programme mis sur pied par les organisateurs de cette

manifestation de trois jours comprend également un atelier de formation sur l'énergie solaire destiné aux étudiants porteurs d'idées de création de startups, ainsi qu'aux stagiaires des CFPA de la wilaya, a-t-on indiqué. Une journée d'étude ayant pour thème "la consolidation de l'investissement dans l'énergie renouvelable", devant être animée par des enseignants universitaires spécialistes du domaine, figure au menu de cette exposition nationale, sachant que le but escompté est l'intensification du contact entre les startups et les entreprises économiques, dont les activités sont dédiées à l'énergie renouvelable, a-t-on fait savoir de même source.

MASCARA

Formation en faveur de plus de 5.700 bénéficiaires de l'allocation chômage en 2023

Quelque 5.770 bénéficiaires de l'allocation chômage ont suivi une formation qualifiante en 2023 dans la wilaya de Mascara, a annoncé, dimanche, le directeur de wilaya de la Formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkader Tabti. En marge de la cérémonie d'ouverture de la formation de la session de février, M. Tabti a souligné que "les bénéficiaires de l'allocation chômage ont profité, en 2023, de formations qualifiantes de courte durée au niveau des établissements de formation de la wilaya, et ce dans les spécialités requises par le marché de l'emploi local, à l'instar de ceux liés aux secteurs de l'agriculture, bâtiment, travaux publics, artisanat et hydraulique". Cette démarche permet aux bénéficiaires

de cette allocation d'obtenir des postes permanents à "court terme" au niveau des organismes et entreprises publiques et privées de la wilaya, dans le cadre d'un accord de partenariat conclu depuis deux ans entre la direction précitée et la branche de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi, a-t-on ajouté. La même direction recense, actuellement, plus de 1.500 bénéficiaires de l'allocation chômage qui reçoivent une formation qualifiante au niveau des institutions de formation de la wilaya, principalement dans des spécialités des secteurs du bâtiment, des travaux publics, de l'agriculture, du tourisme, des communications et de l'énergie. Sur un autre plan, la direction précitée envisage de signer, prochainement, un certain nombre d'accords de partenariat et de

coopération avec des entreprises économiques et des instances publiques, et ce dans le cadre du programme de renforcement de la coopération et de la promotion de la formation, a déclaré M. Tabti. Il a, en outre, annoncé que le système de formation de la wilaya a été renforcé, lors de la rentrée de la session de février en cours, par l'ouverture de huit nouvelles spécialités, dont "hôtellerie option hébergement", "couture industrielle", "techniques d'utilisation des équipements audiovisuels", "voiries et réseaux divers", "propreté, sécurité et environnement". Les établissements de formation de la wilaya de Mascara, ont accueilli dimanche, à l'occasion de l'ouverture de la session de février pour la rentrée de formation, plus de 7.300 nouveaux sta-

giaires, dont plus de 1.600 stagiaires dans le cadre de la formation par apprentissage, 920 stagiaires dans le cadre de la formation résidentielle, 30 stagiaires dans le cadre de formations par passerelles et 360 stagiaires orientés vers les cours du soir, en plus de 380 stagiaires dans le cadre des formations initiales qualifiantes. D'autre part, la nouvelle session a vu l'inscription de 370 femmes au foyer et plus de 1.300 stagiaires inscrits dans des écoles de formation privés, des détenus des pénitenciers et 430 stagiaires en milieu rural, en plus de 500 stagiaires dans le cadre de la formation contractuelle. Notons que 1.420 bénéficiaires de l'allocation chômage ont bénéficié de la formation dans différentes spécialités de formation, lors de cette session.

ALLEMAGNE

Dortmund s'incline à domicile contre Hoffenheim (3-2)

Le Borussia Dortmund s'est incliné 3 à 2 dimanche soir à domicile contre Hoffenheim lors de la 23e journée du championnat d'Allemagne, et a manqué une occasion de conforter sa quatrième place de Bundesliga par rapport à Leipzig.

Dans la lutte à trois pour les troisième et quatrième places qualificatives pour la prochaine Ligue des champions (les deux premières semblent promises au Bayer Leverkusen et au Bayern Munich), c'est finalement Stuttgart, auteur d'un match nul à domicile contre Cologne, qui réalise la bonne opération.

Car ce week-end, le RB Leipzig s'est incliné dans le temps additionnel sur la pelouse du Bayern Munich (2-1) et Dortmund, mené au score (1-0) après deux minutes, puis repassé devant (2-1), a finalement offert sur un plateau les trois points à Hoffenheim.

Les hommes d'Edin Terzic ont été copieusement sifflés à la fin de la rencontre pour leur première défaite en 2024 en Bundesliga, mais ils ont ensuite reçu des encouragements quand ils sont allés vers les ultras du Mur jaune.

Avec 47 points, Stuttgart compte six points d'avance sur le Borussia (41) et sept sur Leipzig (40), le tout à onze journées de la fin de la saison.

Dortmund a pris le plus mauvais départ envisageable dans cette rencontre.

Sur une relance courte, la passe d'Emre Can pour Nico Schlotterbeck dans le centre de la défense a manqué de puissance et Ihlas Bebou n'a pas tremblé pour ouvrir le score. En l'espace de quatre minutes entre la 21e et la 25e, sur deux coups de pieds arrêtés parfaitement joués par Julian Brandt et Marco Reus, Donyell Malen et Schlotterbeck ont remis les Jaunes et Noirs aux commandes de la rencontre.

Au ralenti avant la trêve hivernale (7 points sur 24 possibles), le Borussia est retombé dans ses travers avec deux nouvelles pertes de balle que Hoffenheim a immédiatement converties en buts grâce à un doublé de Maximilian Beier (61e et 64e minutes).

"Déjà en première période on a été mis en difficulté sur des contres.

Aujourd'hui, c'est totalement notre faute d'avoir laissé l'adversaire revenir dans le jeu", a regretté Terzic.

Dans les dix dernières minutes, Dortmund a tout tenté pour égaliser. La frappe de Marcel Sabitzer a été bloquée de la main par Florian Grillitsch, mais l'arbitre de la rencontre n'a pas eu recours à la VAR. Et dans le temps additionnel, Can s'est retrouvé tout seul à 7 mètres du but mais n'a pas cadré sa tentative de la tête.

ESPAGNE

Modric offre la victoire au Real Madrid contre le Séville FC

Le milieu de terrain croate de 38 ans, Luka Modric, relégué sur le banc cette saison, a permis au Real Madrid de s'imposer (1-0) à domicile dimanche devant le Séville FC de Sergio Ramos d'un bijou du droit, quelques minutes après son entrée en jeu.

Le Ballon d'Or 2018 a délivré le Santiago Bernabéu d'une frappe parfaitement enroulée à l'entrée de la surface digne de ses meilleures années sous le maillot merengue (81e, 1-0), alors que les hommes de Carlo Ancelotti peinaient à faire la différence malgré plusieurs occasions franches.

Toujours en tête du classement, le Real (1er, 65 points) compte huit longueurs d'avance sur le FC Barcelone (2e, 57 points) et neuf sur Gérone (3e, 56 points), qui peut néanmoins refaire une partie de son retard en s'imposant à domicile contre le Rayo Vallecano lundi (21H) en clôture de cette 26e journée.

R.S

COUPE DE LA LIGUE ANGLAISE 2024

Liverpool bat Chelsea (1-0, a.p) et s'offre le trophée

Liverpool a remporté la Coupe de la Ligue anglaise de football, en battant Chelsea (1-0, après prolongation), en finale disputée au stade Wembley à Londres.



Le défenseur néerlandais Virgil van Dijk, a délivré les siens de la tête sur corner à la fin de la prolongation (118e) devant le virage de ses supporters, permettant à l'actuel leader de Premier League de pouvoir continuer à rêver de quadruplé avec la Coupe d'Angleterre et la Ligue Europa.

Liverpool, privé de plusieurs cadors, remporte son premier trophée depuis 2022, quand il avait déjà battu Chelsea, à chaque fois aux tirs au but, en finale de la Coupe de la Ligue puis de la Coupe d'Angleterre. Il s'agit surtout du premier titre depuis l'annonce surprise du départ en fin de saison du technicien allemand Jürgen Klopp, son entraîneur emblé-

matique de la dernière décennie. D'ici-là, les "Reds" pourraient rêver d'un quadruplé fantastique avec la Premier League, la "Cup" et la Ligue Europa. "Comme entraîneur, en plus de 20 ans, c'est le trophée le plus spécial que j'ai gagné", a déclaré Jürgen Klopp, aux anges, après la finale de Coupe de la Ligue remportée par Liverpool dimanche contre Chelsea avec une équipe très jeune.

"Ce qu'on a vu aujourd'hui est si exceptionnel... Peut-être qu'on ne le verra jamais. Ces choses n'arrivent pas au football", a commenté l'entraîneur de Liverpool, tout sourire durant toute la conférence d'après-match. Les Reds étaient privés sur

blessure de joueurs phares comme Alisson Becker, Trent Alexander-Arnold, Diogo Jota, Mohamed Salah, Darwin Nunez et Dominik Szoboszlai, entre autres. Et le milieu Ryan Gravenberch (cheville) est sorti sur civière en première période.

Ils ont débuté la rencontre avec Conor Bradley et Harvey Elliott, 20 ans tous deux, et l'ont terminée avec Jayden Danns (18 ans), James McConnell, Bobby Clark (19 ans) et Jarell Quansah (21 ans). "C'est absolument incroyable. Je suis fier de tout le monde", a poursuivi Klopp, citant cité "les circonstances", "les problèmes" rencontrés par son équipe avant et pendant la partie, avec de surcroît "un arbitre

pas à la hauteur du match", selon lui, pour magnifier le succès de ses joueurs.

"Je n'ai aucune idée de qui va pouvoir jouer mercredi (en Coupe d'Angleterre, ndlr), mais aujourd'hui c'est une nuit que je ne vais jamais oublier, un très beau souvenir, pour toujours", a-t-il encore lâché. "Pour le groupe et le club, c'est une nuit très spéciale".

Il s'agit de son quatrième trophée majeur avec Liverpool sur la scène domestique, et le premier depuis l'annonce de son départ en fin de saison. "Je me fiche éperdument de mon héritage. Je ne suis pas là pour en créer un. Comme entraîneur, vous êtes là pour faire le travail", a-t-il ajouté.

R.S

ITALIE

L'Inter Milan s'impose à Lecce 4-0

L'Inter Milan a enchaîné une dixième victoire toutes compétitions confondues en allant largement s'imposer 4-0 à Lecce (14e), grâce notamment au 100e but de Lautaro Martinez, dimanche lors de la 26e journée.

Les hommes de Simone Inzaghi conservent 9 points d'avance (avec un match en moins) sur la Juventus, victorieuse sur le fil de Frosinone (3-2) à Turin grâce à un but de Daniele Rugani.

Contre Lecce, Inzaghi avait procédé à sept changements par rapport au match de Ligue des champions remporté dans

la semaine à domicile face à l'Atletico Madrid (1-0).

Après un début poussif, l'Inter a retrouvé son efficacité offensive. Comme lors des deux précédentes journées de championnat, les Interistes ont trouvé quatre fois le chemin des filets pour porter leur total de buts à 63 cette saison. Lautaro Martinez a inscrit un doublé (15e, 56e), ses 99e et 100e buts sous le maillot nerazzurro en Serie A. L'Argentin devient le troisième étranger de l'histoire de l'Inter à franchir la barre des 100 buts derrière le Hongrois "Stefano" Nyers dans les années 50 et plus

récemment son compatriote Mauro Icardi. L'attaquant de 26 ans caracole toujours en tête du classement des buteurs de la Serie A cette saison avec 22 buts. Contre Lecce, il a été imité par ses coéquipiers Davide Frattesi (54e) et Stefan de Vrij (67e). Outre la victoire de la Juventus et l'Inter, l'après-midi a vu Naples être rejoint en fin de match à Cagliari (1-1). Les champions d'Italie en titre patinent toujours avec un troisième match nul de rang en une semaine toutes compétitions confondues et pointent à une lointaine 9e place en championnat.

JEUX AFRICAINS ACCRA 2023

L'Algérie a opté pour une participation qualitative

Le chef de la délégation algérienne pour les 13es jeux africains d'Accra au Ghana (8-23 mars 2024), Karim Saïdi, a indiqué hier à Alger que "les fédérations sportives nationales concernées ont opté pour une participation qualitative".



"L'Algérie prendra part au rendez-vous africain d'Accra avec une délégation composée de 299 personnes dont 222 athlètes représentant 18 disciplines et 77 entraîneurs, chefs d'équipe et médecins. Le Comité olympique et sportif algérien, en coordination avec les fédérations nationales concernées, a opté pour une participation qualitative, notamment pour quatre disciplines des huit disciplines qualificatives aux jeux olympiques 2024 de Paris (badminton, tennis, tennis de table et triathlon)", a indiqué Karim Saïdi, lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le secrétaire général du COA, Kheireddine Barbari et le directeur des sports au COA, Yacine Arab. Les 14 disciplines non qualificatives aux JO-2024 sont : Athlétisme (24), Cyclisme (16), Natation (18), Basket 3x3 (12), Beach-volley (2), Boxe (20), Jeux d'échecs (2), Handball (16), Judo (15), Karaté-do (19), Taekwondo (8), Volley-ball (16), Haltérophilie (11), Lutttes associées (11). Les quatre disciplines qualificatives aux JO sont : Tennis de table (10), Tennis (6), Triathlon (4) et Badminton (12). Le Comité olympique et sportif algérien (COA) a programmé 12 vols réguliers pour les sportifs algériens dont le premier aura lieu à partir du 1er mars, avec le départ du premier contingent composé des staffs administratifs, médical et responsables de athlètes de deux disciplines, à savoir le Badminton et tennis de table. Le retour du dernier contingent de la délégation algérienne est prévu pour le 24 mars. De son côté, le directeur des Sports au

COA, Yacine Arab, a précisé que "les athlètes algériens rallieront la capitale ghanéenne 48 heures avant le début de leur compétition respective et quitteront le village africain 24 heures après la fin des épreuves", soulignant que "l'Algérie compte actuellement 19 qualifiés aux JO de Paris et souhaiterait avoir d'autres qualifiés aux JO lors du rendez-vous d'Accra". "Nous avons certainement des chances de médailles dans certaines disciplines au vu des pronostics présentés par les fédérations nationales", a noté Yacine Arab, soulignant que "l'instance olympique accompagnera les athlètes sur le plan logistique (transport, hébergement et frais de mission), et également médical avec la mise en place d'un dispositif sanitaire rigoureux". Répondant à une question sur le déroulement des compétitions coïncidant avec le mois de ramadhan, le directeur des Sports a indiqué que "les athlètes avaient l'habitude de participer aux compétitions tout en étant au mois du ramadhan, cela ne dérangera nullement le rendement de nos représentants bien au contraire. Nous avons discuté avec les organisateurs concernant ce volet et ils nous ont rassurés." Appelé à donner son pronostic sur le nombre de médailles ciblées par les Fédérations sportives lors des Jeux africains d'Accra, le secrétaire général au COA, Kheireddine Barbari, s'est montré "prudent". "Ce volet est du ressort des Fédérations sportives qui ont pris leurs engagements avec le ministère de la Jeunesse et des sports. Le COA accompagnera le mouvement sportif pour une meilleure représenta-

tion lors des JA-2023. La priorité a été donnée aux disciplines qualificatives aux JO. Ce qui est sûr, c'est que les athlètes représenteront les couleurs nationales et donneront, sans doute, le meilleur d'eux-mêmes", a-t-il dit. Vint neuf (29) disciplines sportives, dont huit qualificatives aux Jeux olympiques Paris 2024, ont été retenues pour la 13e édition des Jeux africains Accra 2023. Les huit disciplines olympiques qui seront qualificatives aux JO-2024 sont : athlétisme, badminton, cyclisme, natation, tennis de table, tennis, triathlon et lutttes associées. Les autres sports retenus sont : le beach-volley, le basket 3x3, la boxe, les jeux d'échecs, le cricket, le football, le handball, le hockey, le judo, le karaté-do, le rugby, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie et le bras de fer. Les organisateurs ont également choisi six disciplines en exhibition : le E-sports, les arts martiaux mixtes (MMA), le pickleball, le sambo, le scrabble et le speedball. Prévue initialement en août 2023, les organisateurs de la 13e édition des Jeux africains avaient décidé en mars dernier de reporter la compétition à mars 2024, après consultation des différentes parties prenantes dans le rendez-vous, à savoir, le Comité d'organisation local, l'Union africaine (UA), l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Confédérations sportives d'Afrique (UCSA). Pas moins de 5000 athlètes de 55 pays sont attendus pour cette compétition multisports d'une durée de deux semaines.

R.S

FOOT/COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (5E JOURNÉE)

Cinq équipes qualifiées pour les quarts de finale

L'USM Alger, championne d'Afrique en titre, ainsi que quatre autres clubs ont obtenu leur billet pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football, à l'issue de la cinquième journée de la phase de groupe, dimanche.

Malgré leur défaite 2-1 face aux Libyens d'Al Hilal Benghazi, les Algériens, également détenteurs de la Super Coupe de la CAF, avaient déjà composé leur billet dès la quatrième journée, et font partie des cinq équipes qualifiées pour les quarts de finale de la phase de groupe à offrir des rencontres de haute volée qui a vu cinq clubs se qualifier pour la prochaine étape : USM Alger (Algérie), Abu Salem (Libye), RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali) et Zamalek (Egypte). Sur les cinq clubs qualifiés, trois ont eu l'honneur de soulever une fois le trophée de la Coupe de la Confédération : l'USM Alger (2022/23), le RS Berkane (2021/22) et le Zamalek (2018/19).

Le Stade Malien a réalisé son meilleur parcours en 2009 en s'inclinant de justesse en finale face aux Algériens de l'ES Sétif, tandis qu'Abu Salem fera ses débuts dans les phases à élimination directe de la compétition.

La sixième et dernière journée prévue le week-end prochain délivrera les trois derniers tickets afin de composer le grand huit qui tentera de détrôner l'USM Alger. Si on connaît les sort des groupes B (Zamalek, Abu Salem) et D (RS Berkane, Stade Malien) tous les regards sont tournés vers les groupes A et D qui se disputeront les trois places restantes.

Dans le Groupe A, les Egyptiens de Modern Future n'ont besoin que d'un point pour se qualifier, mais ils seront confrontés à un Al Hilal Benghazi très dynamique, qui pourrait les déloger de la deuxième place en cas de victoire.

Un scénario intéressant s'est présenté dans le Groupe C où le leader, Dreams FC du Ghana, qui compte 12 points, affronte les Nigériens de Rivers United, qui sont à trois points derrière lui.

Le Club Africain, compte également 9 points et affronte l'Academica do Lobito d'Angola, déjà éliminé, qui pourrait vouloir quitter la compétition en beauté en créant une surprise contre les Tunisiens à domicile.

R.S

FOOT / LIGUE 2 - GROUPE CENTRE EST (MISE À JOUR/16E JOURNÉE)

Le match Olympique Akbou - CA Batna, aura lieu le 5 mars

Le match en retard Olympique Akbou - CA Batna, se jouera le mardi 5 mars prochain (14h00) à l'OPOW du 1er Novembre (Akbou), pour la mise à jour de la 16e journée de la Ligue 2, Groupe Centre Est, a annoncé lundi la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Ce chaud duel entre le leader (39 pts) et le quatrième (30 pts) devait se jouer initialement le 16 février courant, en même

temps que les autres matchs de la 16e journée, mais à la demande de wilaya de Bejaïa, il a été décidé de le reporter à une date ultérieure. L'OA et le CAB restent l'un comme l'autre sur un nul vierge (0-0), obtenu en déplacement, respectivement chez l'USM Annaba et le MO Constantine, pour le compte de la 17e journée. Par ailleurs, la LNFA a annoncé que le match de la 18e journée, entre le WA

Boufarik et la JS Guir a été avancé au vendredi 1er mars (15h00), au stade Smaïl Makhlouf de Larbaâ, alors que les autres matchs du Groupe Centre Ouest se joueront le lendemain, samedi. Le stade Mohamed Reggaz de Boufarik, où est habituellement domicilié le WAB subit actuellement quelques travaux de restauration, ce qui oblige le club à transférer provisoirement ses quartiers dans une autre enceinte. Lors de la 15e jour-

née, le WAB avait jeté son dévolu sur le stade des Frères Brakni, à Blida, avant de se rabattre cette fois-ci sur celui de Larbaâ, relevant également de la Vallée de la Mitidja. Le WAB (11e/18 pts) reste sur une courte défaite (1-0) chez le MCB Oued Sly, pour le compte de la 17e journée, alors que la JS Guir (15e/12 pts) a été corrigée à domicile par l'ES Mostaganem (1-3).

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Marathon pour une improbable trêve

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 29.782 martyrs et 70.043 blessés depuis le 7 octobre dernier, a indiqué lundi le ministère palestinien de la Santé.

Selon la même source, l'armée de l'occupation sioniste a commis 10 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 90 martyrs et 164 blessés. Le ministère palestinien de la Santé a également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les débris et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Pendant ce temps, les pays médiateurs tentent parallèlement de conclure une trêve. Des représentants égyptiens, qataris et américains, ainsi que d'Israël et du Hamas, ont repris dimanche à Doha les négociations qui « seront suivies de réunions au Caire », selon une télévision proche du renseignement égyptien, AlQahera News. Le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, Jake Sullivan, a affirmé dimanche qu'un « terrain d'entente » a été trouvé lors d'une récente réunion à Paris entre des représentants d'Israël, des États-Unis, de l'Égypte et du Qatar, sur les « contours » d'un possible accord portant sur la libération des otages et « un cessez-le-feu temporaire ». « Il faudrait qu'il y ait des discussions indirectes du Qatar et de l'Égypte avec le Hamas, parce qu'au final, ils de-

vront donner leur accord à la libération des otages. Ce travail est en cours », a-t-il ajouté sur CNN. L'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani, est par ailleurs attendu à Paris aujourd'hui ou mercredi pour évoquer les négociations en cours avec le président de la République, Emmanuel Macron. D'après une source du Hamas, les discussions portent sur la première phase d'un plan élaboré en janvier par les médiateurs, qui prévoit une trêve de six semaines associée à la libération d'otages et de prisonniers palestiniens détenus par Israël, ainsi que l'entrée à Gaza d'une importante quantité d'aide humanitaire. Contrairement aux déclarations optimistes des médiateurs, la fin de l'agression sioniste contre la population de Ghaza semble loin de voir le jour. En cause le double discours des responsables sionistes. D'un côté, Netanyahu autorise le chef du Mosad à participer aux négociations, mais de l'autre côté, il affirme que quelque soit l'accord, il ne signifierait pas la fin de la guerre. Et que l'offensive sur Rafah est l'objectif final. Pour conclure un accord, Israël exige au préalable la libération de tous les otages et a prévenu qu'une pause dans les combats ne signifiait pas la fin de la guerre. Le Hamas réclame de



son côté un cessez-le-feu complet, le retrait des troupes israéliennes de Gaza, la levée du blocus imposé par Israël depuis 2007 et un abri sûr pour les centaines de milliers de civils déplacés par la guerre. Depuis le début de l'agression sioniste, la bande de Gaza subit une catastrophe humanitaire majeure et 2,2 millions de personnes, soit l'immense majorité de la population, sont menacées d'une « famine de masse », selon l'ONU. Dimanche, selon un correspondant de l'Agence France-Presse (AFP), des centaines de personnes, poussées par la faim, ont fui le nord de Gaza. L'aide internationale, qui entre au compte-gouttes depuis

l'Égypte par Rafah, est soumise au feu vert d'Israël et son achèvement vers le nord est presque impossible en raison des destructions et des combats. Des Palestiniens de Gaza ont confié ces derniers jours à l'AFP être forcés de manger des feuilles, du fourrage pour le bétail, voire d'abattre des animaux de trait pour se nourrir. Une famine peut cependant encore être « évitée » à Gaza si Israël permet aux agences humanitaires d'y faire entrer « une aide significative », a affirmé dimanche le commissaire général de l'Agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini. **R.I/Agences**

PALESTINE

Le gouvernement Shtayyeh annonce sa démission

Le Premier ministre palestinien, Muhammad Shtayyeh, a annoncé qu'il allait « remettre par écrit » hier, la démission de son gouvernement au président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a rapporté l'agence de presse Wafa. « J'ai mis la démission du gouvernement à la disposition de M. le président Mahmoud Abbas, mardi dernier et aujourd'hui (lundi) je la soumetts par écrit ». Le chef du gouvernement palestinien a expliqué, lors de l'ouverture de la session gouvernementale lundi dans la ville de Ramallah que cette décision « intervient à la lumière des développements politiques, sécuritaires et économiques liés à l'agression contre notre peuple dans la bande de Ghaza, et l'escalade sans précédent en Cisjordanie, y compris dans la ville d'El-Qods ». Et d'ajouter: « Cela vient à la lumière de ce à quoi notre peuple, notre cause palestinienne et notre système politique sont confrontés: une attaque féroce et sans précédent, un génocide, des tentatives de déplacement forcé, la famine à Ghaza, l'intensification du colonialisme, le terrorisme des colonisateurs et les violences répétées, les invasions de camps et de villages à El-Qods et en Cisjordanie, ainsi qu'un étranglement financier sans précédent, et les tentatives de liquider l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA)... ». « Nous resterons en confrontation avec l'occupation et l'Autorité nationale continuera à lutter pour établir l'Etat sur les terres de la Palestine, contre sa volonté », a ajouté M. Shtayyeh. Pour le Premier ministre palestinien, « la prochaine étape et ses défis nécessitent de nouveaux arrangements gouvernementaux et politiques qui prennent en compte la nouvelle réalité dans la bande de Ghaza, les pourparlers d'unité nationale et le besoin urgent d'un consensus inter-palestinien, basé notamment sur l'unité des rangs ». Et de préciser: « C'est pour cette raison que je mets la démission du gouvernement à la disposition de Monsieur le Président ». **R.I**

48E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RASD

Le peuple sahraoui poursuit sa marche vers l'indépendance

Le peuple sahraoui poursuit inexorablement sa marche vers l'indépendance et continue de recueillir davantage de soutien autour de sa cause juste, alors qu'il s'apprête à célébrer aujourd'hui le 48e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) avec autant de détermination à barrer la route à l'occupant marocain qui persiste dans sa politique d'épuration ethnique. La pose du jalon constitutif de la République sahraouie remonte au 27 février 1976, date de la proclamation de la RASD à Bir Lahlou (territoires libérés), au lendemain du départ du dernier soldat espagnol du territoire sahraoui. Depuis, la RASD ne cesse de réaliser des succès sur la scène internationale et attire les adhésions multiples à sa cause. Toutefois, la question du Sahara occidental demeure sans règlement et les Sahraouis continuent de réclamer leur droit à l'autodétermination, sur fond de poursuite par l'occupant de ses violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis et de ses crimes odieux contre le peuple de la dernière colonie d'Afrique.

Ainsi, le peuple sahraoui saisira l'occasion de ce 48e anniversaire de la création de la RASD pour attirer davantage l'attention de la communauté internationale, les Nations unies en particulier, sur l'escalade de la guerre d'extermination menée par le régime du Makhzen marocain dans les territoires occupés depuis son occupation militaire illégale le 31 octobre 1975, qui s'est intensifiée depuis que l'occupant a violé le cessez-le-feu de 1991, le 13 novembre 2020. Et à quelques jours de la célébration de cet événement, le président de la RASD, secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, a dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, alerté sur « une vaste escalade » des violations et de la répression contre le peuple sahraoui et une situation « de plus en plus dangereuse », dans les territoires sahraouis occupés. Dans sa missive, il a appelé l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, à « activer en urgence la responsabilité juridique et morale des Nations Unies envers le peuple sahraoui, notamment à travers la création d'un mécanisme indépendant des Nations Unies pour surveiller les droits de

l'homme sur le territoire où se trouve la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ». Par ailleurs, le peuple sahraoui célèbre la proclamation de la RASD sur fond de nouvelles victoires militaires de son armée dans les champs de bataille après la reprise de la lutte armée le 13 novembre 2020, en réponse à l'agression militaire marocaine contre les civils sahraouis sans défense dans la zone d'El-Guerguerat. Dans ce contexte, le président Ghali a tenu à préciser, dans une récente déclaration à l'agence de presse russe « Sputnik », que le Sahara occidental « livre une guerre asymétrique et inégale », mais mène « une guerre d'usure qui impacte la situation socioéconomique et politique du Maroc et pèse sur le moral de l'armée d'occupation ». Le peuple sahraoui demeure aussi fortement attaché à l'organisation d'un référendum d'autodétermination, en vue de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental. Sur ce point, M. Ghali a insisté pour que l'ONU « accomplisse » sa mission dans ce territoire à travers

l'organisation d'un référendum car il s'agit-là d'une question de décolonisation ». Les Sahraouis poursuivent leur combat juridique Et dans le cadre de la lutte du peuple sahraoui pour arracher ses droits légitimes, outre l'indépendance, la bataille juridique relative au dossier sahraoui se poursuit afin de mettre un terme aux épisodes de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain avec l'implication de certains pays européens. A ce propos, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé récemment que l'année 2024 « sera riche en événements », citant, entre autres, l'attente de l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) portant annulation de tout accord avec le Maroc s'il englobe les territoires sahraouis. C'est ce qu'a indiqué le diplomate sahraoui, lors de la 47e Conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Euocco), tenue début décembre à Tolède en Espagne. A rappeler qu'en septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne (UE)

avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc a été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Les Conseil et Commission européens avaient introduit un recours en appel en décembre de la même année. Cet accord, d'une validité de 4 ans et arrivé à terme en juillet dernier, fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la CJUE pour éviter sa reconduction. Le peuple sahraoui attend donc « avec optimisme » une décision finale de la CJUE à cet égard, « car tout laisse entendre que les accords illégaux conclus entre l'Union européenne et le Maroc ne seront pas reconduits », selon les propos du ministre sahraoui des Affaires étrangères, M. Mohamed Sidati, tenus à la veille du 37e sommet de l'UA, organisé les 17 et 18 février en cours à Addis-Abeba (Ethiopie). Selon des sources sahraouies, la CJUE va annoncer les conclusions relatives aux accords d'association UE/Maroc, étendus illégalement au Sahara occidental occupé, le 21 mars de l'année en cours. **R.I**

TÉLÉ

VISION



TF1 Koh-Lanta

21h10



C'est à l'est des Philippines, que les vingt aventuriers – ils étaient dix femmes et dix hommes sur la ligne de départ – participent à cette édition du jeu de survie.

6ter NCIS

21h05



L'équipe du NCIS est sur le pont pour enquêter sur le meurtre de Jake Marsden. Celui-ci protégeait une de ses amies et collègues, Emma Reynolds...

CANAL+

21h10

Anatomie d'une chute

Daniel revient d'une promenade avec son chien et découvre le corps de son père, étendu dans la neige.



N2j

21h10

Un homme idéal

Mathieu, 25 ans, aspire depuis toujours à devenir un auteur reconnu. Un rêve qui lui semble inaccessible car malgré tous ses efforts, il n'a jamais réussi à être édité.



C8 Nevada Smith

21h20



Fils d'un Blanc et d'une Indienne, Max Sand découvre ses parents sauvagement assassinés par trois hors-la-loi. Après avoir brûlé sa maison, il se lance sur leurs traces.

TFX Madame Doubtfire

21h05



Afin de continuer à voir ses trois enfants, Daniel se fait passer pour madame Doubtfire, une respectable gouvernante irlandaise, et entre au service de son ex-femme.

france-3 Les Pennac(s)

21h10



Hannibal révèle à Annabelle un AVC récent, possiblement mortel. Bouleversée, celle-ci se met en tête, avec l'aide de ses enfants, de surveiller strictement son alimentation.

Linda Hamilton ne veut plus entendre parler de la saga culte "Terminator"



Si Sarah Connor reviendra peut-être dans un film "Terminator", ce ne sera sûrement pas sous les traits de son actrice iconique Linda Hamilton. En effet, celle-ci a déclaré que l'histoire avait été dite et redite "jusqu'à la nausée", et ne comprend pas qu'elle puisse encore se poursuivre.

Linda Hamilton a dit les termes. Vraisemblablement déçue par la reprise en 2019 de son rôle iconique de Sarah Connor dans Terminator : Dark Fate, reçu mollement par la critique et surtout échec financier cinglant, l'actrice estime que la saga initiée par James Cameron en 1984 est morte et ne devrait pas être prolongée.

Titulaire du rôle central de Sarah Connor dans Terminator et Terminator 2, deux films devenus des monuments du cinéma de science-fiction, Linda Hamilton avait fait l'impasse sur les trois films suivants, productions dans lesquelles James Cameron n'était pas impliqué. Pour le sixième film, elle a certifié que c'était bien sa dernière apparition dans le rôle.

"J'en ai terminé. C'est fini pour moi. Je n'ai rien à dire de plus. L'histoire a été racontée, et elle l'a été jusqu'à la nausée. (...) Pourquoi quiconque voudrait relancer la saga, c'est un mystère pour moi. Mais je sais que notre monde à Hollywood est construit aujourd'hui sur des re-boot's".

Malgré l'échec financier de Terminator : Dark Fate, des relations très tumultueuses entre le réalisateur Tim Miller et James Cameron revenu à la production, ce dernier ne semble pas avoir abandonné l'idée de continuer à développer la franchise. En effet, il a annoncé en mai 2023 avoir commencé l'écriture d'un nouveau film. Il avait aussi indiqué se laisser du temps pour que le phénomène de l'IA progresse encore.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LES JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MÉDÉA A BAISSÉ LE RIDEAU

Le "Titteri d'Or" à la pièce "Houlm ghir Metkoub"

La troupe "Akwas" de Médéa a raflé le prix "Titteri d'Or" au terme de quatre jours de compétition entre six troupes théâtrales sélectionnés pour la première édition des journées nationales du théâtre expérimental, qui s'est tenue à la maison de la culture "Hassan-el-Hassani" de Médéa.



L'œuvre "Houlm ghir Metkoub" (rêve non troué) de écrite et mise en scène par Haroune Kilani a été primée, en 2022, lors du festival de théâtre amateur de Mostaganem et décroche une nouvelle distinction qui consacre le professionnalisme des jeunes comédiens de la troupe "Akwas" et confirme le talent prometteur de Haroune Kilani. "Holm Ghir Metkoub" raconte l'histoire d'un groupe de jeunes prisonniers d'un cauchemar dont ils tentent de s'en débarrasser, en se réfugiant dans un autre rêve qu'ils ont créé de toute pièce. Leur quête s'avère difficile, car, leur subconscient les ramène, à chaque fois, à la

triste vérité qu'ils vivent et les replonge à nouveau dans ce cauchemar. Le jury a décerné le deuxième prix "Titteri d'Argent" à l'association "Moubdioun Bila Hou doune" d'Annaba pour sa pièce "El-Djebana" (le cimetière) mise en scène par Karim Attef. La pièce symbolise le sacrifice des martyrs et la sacralité de la mémoire des hommes qui ont donné leur vie pour la liberté du pays. "El-Djebana" est un appel à préserver cet acquis et le protéger contre toute velléité de le détourner à des fins partisans ou personnelles. Le prix "Titteri de Bronze" est revenu à la pièce "Djedb" (Djette) de l'association El-Ma-

nara de la ville de Corso (Boumerdes). "Djedb" traduit le combat que se livre chaque individu lors de la prise de décision, sur le doute et la difficulté de faire un choix face à des situations auxquelles la personne n'est pas préparé ou ignore ses conséquences. Six pièces théâtrales étaient en compétition à l'occasion des journées nationales du théâtre expérimental, déclinées sous le slogan "l'expérimental, entre rapprochement et aliénéation". Il s'agit des pièces "Douar El-oumyane" (Le douar des aveugles) de Tiaret, "Houlm ghir Metkoub" (Rêve non troué) de la troupe "Akwas" (Médéa),

"El-Djebana" (LE cimetière) d'Annaba, "Woujouh el-khir" de l'association "El-Kalima" de la commune de Metarfa (M'sila), "El-Oulba" (La boîte) d'Ain-Defla et "Djedb" (Djette) de l'association El-Manara de Corso (Boumerdes). La première édition des Journées nationales du théâtre expérimental a rendu hommage à l'écrivain et dramaturge Mohamed Bourahla, natif de la ville de Ksar-el-Boukhari, sud de Médéa, auteur de "Le laurier rose", "Le pire des mots", "Avant le début jusqu'à...", et des pièces de théâtres qui ont été primées lors de compétitions officielles.

R.C

Alger : Les plasticiens Mohamed Smara et Taieb Benabbas Bakhti exposent à la Villa Abdeltif

Une exposition des œuvres des plasticiens Mohamed Smara et Taieb Benabbas, qui explorent le semi-figuratif et l'abstrait lyrique pour mettre en valeur le patrimoine et les valeurs ancestrales, s'est ouverte samedi soir à Alger. Organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), à la Villa Abdeltif, l'exposition réunit une quarantaine de toiles des plasticiens Smara et Benabbas Bakhti, qui valorisent des éléments du patrimoine algérien et des valeurs ancestrales à travers des approches artistiques singulières. Avec une vingtaine de toiles, Smara propose un retour aux sources à travers des œuvres semi-figuratives qui célèbrent le signe pour restituer des éléments du patrimoine, représenté dans ses dimensions algérienne et africaine. En petit et en grand format, l'artiste puise dans l'héritage culturel ancestral pour représenter, dans des traits flôlant l'abstrait et une approche esthétique "soufflée", l'appartenance à travers le signe (Tifnagh et la calligraphie arabe) et des couleurs ocres qui symbolisent la terre. "Dialogue en calligraphie", "Chaise de la mariée", "Valeurs inculquées" ou encore "Appartenance" sont, entre autres, titres évocateurs des toiles de l'artiste, qui dit s'inspirer des symboles berbères et des couleurs ocres symbolisant le désert pour renouveler l'attachement à notre identité millénaire et réincarner les valeurs ancestrales comme la pudeur et la solidarité. Le plasticien Benabbas Bakhti, adopte abstraction lyrique pour raconter des souvenirs "singuliers" de sa ville natale (Tissemsilt)

dans une collection de toiles intitulée "Le bourg des oubliettes". Entre nostalgie et "remords", ses toiles racontent des histoires de village, représenté à travers ses anciennes coutumes et valeurs, auxquelles l'artiste s'attache à travers des œuvres aux titres très évocateurs. Dans une dialectique entre le passé, le présent et le futur, l'artiste opte pour un "paradigme" personnel qui repose sur une composition de l'espace "intuitive" et un équilibre des couleurs "extraordinaire" comme dans "L'ombre de la brume". Optant pour la technique acrylique mixte, l'artiste utilise le collage comme un "médium extérieur" pour renforcer ses toiles comme il l'a

illustré dans "Le port des fantômes". Pour le format, l'artiste estime que ce "choix" est déterminé par le thème et le sujet représenté. Concernant les couleurs, Benabbas Bakhti, explique qu'il œuvre de façon à "créer une simultanéité et donner une tonalité et un rythme" à ses toiles. "La nuit au bourg", "Les fantômes du bourg", "La rive des remords", "Ombres des souvenirs" ou encore "Sentiments évanescents", sont parmi les œuvres de Benabbas Bakhti, présentées dans une chronologie et une composition remarquables. L'exposition est visible jusqu'au 4 mars à la Villa Abdeltif.

R.C

Tizi Ouzou : des Ath-Yenni rend Hommage à Mouloud Mammeri

Pour Mouloud Mammeri ur marquer le 35ème anniversaire de sa disparition le 26 février 1989 dans un accident de la circulation du côté d'Ain-Defla, la commune des Ath-Yenni a rendu lundi, et pour trois jours (26 au 28 février), un vibrant hommage à son fils, l'écrivain, l'anthropologue et chercheur Mouloud Mammeri. Un programme a été entamé lundi, à l'espace culturel «Mouloud Mammeri» d'Ath Yenni avec des témoignages de personnalités ayant connu l'écrivain et chant de chorale avec la troupe Tiyiri n tmetut

d'Aazaga. Le jour même deux conférences ont été animées par Hend Saadi et Saïd Khelilil sur «Mouloud Mammeri et la bataille d'Alger» et «Mouloud Mammeri ou le lendemain des fêtes». Une journée qui a été clôturée au niveau de la maison de jeunes Keddache Ali par une pièce de théâtre «La nuit blanche» de la troupe «Ticrad» d'Agouini Fourou à Ouacif. Pour aujourd'hui, mardi, deux autres conférences seront données par Hamid Bilek sur «Mouloud Mammeri et la sauvegarde de l'âme amazighe» et par Abdelmadjid Bali sur «Enseignement de

Mouloud Mammeri à une génération qui a essayé». Le mercredi, dernier jour de cette commémoration, Amine Zaoui animera une conférence sur «La traversée». De son côté, Malika Chaouane animera un atelier de culture générale. Des ventes dédicaces, des récitals poétiques, des pièces théâtrales, des lectures d'extraits des romans «La colline oubliée» et «Lopium et le bâton», une lecture de la biographie et de la bibliographie de Mammeri sont également au menu de cette commémoration de l'écrivain.

N.C

Bob Marley : One Love demeure en tête du box-office

La légende du reggae racontée sur grand écran dans Bob Marley : One Love est restée à la tête du box-office nord-américain ce week-end, avec 13,5 millions de dollars récoltés. Le chanteur jamaïcain Bob Marley, au succès fulgurant et au décès si brutal en 1981, est interprété par l'acteur britannique Kingsley Ben-Adir, connu pour son rôle de Malcolm X dans One Night in Miami. Demon Slayer : Kimetsu No Yaiba-En route vers l'entraînement des piliers, en se classant 2e avec 11,6 millions de dollars de recettes, confirme le succès populaire du phénomène venu du Japon. «Un début excellent» pour un tel film, relève l'analyste David Gross, mieux encore qu'un précédent opus sorti en mars 2023. On trouve en troisième place le film aux inspirations chrétiennes Ordinary Angels avec 6,5 millions de dollars. Il raconte l'histoire vraie d'une coiffeuse du Kentucky qui unit toute sa petite ville pour venir en aide à un veuf resté seul à s'occuper de sa fille malade. Après ce drame se glisse le film de superhéros Marvel Madame Web, avec 6 millions. Pour ce quatrième film de Sony de l'univers Spider-Man, l'actrice Dakota Johnson joue une ambulancière aux dons de voyance. Le film d'animation Migration, cinquième, glane 3 millions de dollars de recettes.

N.C

Le Prix Voix d'Afriques 2024 pour "Ces soleils ardents"

Chaque année, le Prix Voix d'Afriques récompense un auteur émergent pour un ouvrage littéraire qui offre une perspective originale sur l'Afrique, son Histoire, et les aspirations de ces populations confrontées parfois à des régimes autoritaires. Le jury de cette édition a retenu le roman de Nincemon Fallé. Pour cette édition 2024, le jury était présidé par Mohamed Mbougar Sarr - lauréat du Prix Goncourt 2022 pour "La plus secrète mémoire des hommes" et composé de figures influentes de la littérature contemporaine africaine, telles que Bios Diallo, Laure Gnagné Blédou ou encore Beata Umubyeyi Mairesse. À ce titre, le jury a récompensé Nincemon Fallé pour "Ces soleils ardents". Âgé de 22 ans, originaire de l'Est de la Côte d'Ivoire, Nincemon Fallé a passé son enfance entre plusieurs villes dont Bondoukou, Abidjan, Aboisso, et Daloa. L'ouvrage a été écrit pendant qu'il exerçait dans une imprimerie, motivé par l'annonce de la première édition du prix.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

- 1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
- 2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
- 3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
- 4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
- 5. L'année de son décès.
- 6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Son coup de foudre s'est finalement retourné contre lui !2 Difficile d'avaler n'importe quoi avec elles.3 Anonnés.- Réserve des Abénakis.4 Fait semblant dans le milieu.5 En regard.- Mesure aléatoire.6 Succession.- Guerrier casqué.7 Transporte des chevaux n'importe comment.- Logogriphe.8 N'est pas camée.- Filière universitaire.9 À l'encontre de la probité.- Mis à la porte.10 Dans le Cantal (1e).- Vieille branche.11 Ses barons étaient vidames de Normandie.- Edom.12 Met ou remet au goût du jour.

Verticalement

1 Ville mosellane.2 Femme de Bourbon.3 Groupes d'étoiles.4 Point anglais.- Père d'Odin.- Au soleil.5 En Skopje.- Rivière française.- Ville birmane.6 Culotté.- En 15.7 Savait tirer des portraits.- Favori.- Lettres de lettre.8 Au service de l'Etat dans chaque région.- Émissaire du Ladoga.9 Port de Norvège.- Note.- Envoie sur les ondes.10 Basque ou grecque.- Chasse les pies.11 Surnom d'Eisenhower (dans le désordre).- Casque.- Symbole de richesse.12 Axe de rose.- Eternel second en droit.

Mots croisés grille N° 895

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 On trouve des têtes de linottes dans cette famille.2 De la famille des euphorbiacées.- Près de Monségur.3 On n'y trouvera pas une caricature de Dieu !4 La Thèbes du nord.- Canote, en sens inverse.5 Moi troublé.- Passé au-dessus et par la droite.6 De série B.7 Dans une lunule.- Plat en Chinook.8 Auteur de pièces absurdes.- Sigle informatique.9 Ile.- Crus.- Dans la marge.10 Elevions de mauvais vers.11 Martyr d'Alexandrie (à l'envers).- Greffa une griffe.12 Pharaon.

Verticalement

1 Couronnes impériales.2 Ligériennes.3 N'étaient guère illustrés que par des querelles.4 Graveur italien.- N'est pas totalement mûr.5 Théories de la connaissance.6 Clos du 33.7 Aborigènes australiens.- Son homme fut découvert par Duchally.8 En Ecosse.- Pur.9 Faites par Nostradamus ?10 Barque sur le Nil.- Rhapsode platonique (de haut en bas).11 Nom d'affaire italienne.- Sur le Tanaro.12 Nom d'un célèbre enquêteur.- Fleuve.- Amateur du piano.

Amar Bendjedda président par intérim

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a installé, hier à Alger, M. Amar Bendjedda en qualité de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, indique un communiqué du ministère. "Sur instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et en application de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, notamment son article 43, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Laagab, a procédé, lundi 26 février 2024, à l'installation de M. Amar Bendjedda en qualité de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel", lit-on dans le communiqué.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:02	13:03	15:59	18:33	19:48

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

JS KABYLIE

Décès de l'ancien international Salah Larbes

L'ancien joueur international de la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), Salah Larbes, s'est éteint lundi au CHU de Tizi-Ouzou, à l'âge de 71 ans, a-t-on appris de sources hospitalières. Salah Larbes, ancien défenseur emblématique de la JSK, avec laquelle il avait remporté de nombreux trophées dont la Coupe d'Afrique des clubs champions de 1981, est décédé des suites

d'une longue maladie, a-t-on indiqué de même source. Le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, accompagné des autorités locales, s'est déplacé au CHU Nedir Mohamed pour présenter ses condoléances à la famille du défunt. De nombreux citoyens, supporters et membres (anciens et actuels) de la famille de la JSK y étaient aussi présents. Salah Larbes, natif d'Alger, avait été recruté par la JSK en 1971, il gagnera avec son équipe le Championnat d'Algérie, une Coupe d'Afrique des clubs champions ainsi que la Super Coupe de la CAF, pour devenir l'un des joueurs les plus titrés de l'histoire des Canaris, avec 12 titres officiels.

Il avait pris part avec la sélection algérienne de football à la Coupe du monde 1982 en Espagne, ainsi qu'à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 1980 au Nigeria et 1982 en Libye.

7ÈME SOMMET DU GECF À ALGER

Une application mobile dédiée à l'évènement

Le 7ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 au 2 mars à Alger, vient de se doter de sa propre

application mobile, permettant aux utilisateurs un accès facile à toutes les informations et données relatives à cet évènement. Téléchargeable à partir du site électronique dédié à l'évènement (algeria7thgecfsummit.dz), par un simple clic ou à travers un code QR, l'application est baptisée "The 7th GECF Summit 2024". Ce nouveau support électronique offre un accès direct aux inscriptions à ce Sommet, ainsi qu'au programme, informations et données y afférentes, disponibles en langue arabe et anglaise. Elle permet également de suivre l'actualité de cet évènement, dans les deux langues, ainsi l'accès à la galerie photos qui lui est dédiée.

TIARET

Saisie de 13.650 comprimés de psychotropes

Les services de police de la wilaya de Tiaret ont saisi 13.650 comprimés de psychotropes et 4,94 kg de kif traité, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. Cette affaire a été traitée, le week-end dernier, par la brigade de recherche et d'investigation, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux individus étaient en possession de quantités de psychotropes et drogues, qu'ils tentaient d'écouler à travers les quartiers de la ville de Tiaret.

Suite à une coordination avec les services judiciaires compétents, les suspects ont été identifiés et arrêtés en possession de 13.650 comprimés psychotropes, une quantité de kif traité de 4,49 kg, un montant de 4,9 millions de dinars, provenant des revenus de ce trafic. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux suspects, qui ont été arrêtés et présentés devant le procureur de la République près le Tribunal de Tiaret, pour détention de drogue et de psychotropes destinés à la commercialisation, a-t-on indiqué.

ENFANTS DE GHAZA

Fournir de l'aide "est une question de vie ou de mort"



NEW YORK, 26 fév 2024 (APS) - Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré lundi que l'acheminement de l'aide humanitaire est "une question de vie ou de mort" pour les enfants de Gaza, sur fond de l'agression barbare et génocidaire et de famine qui perdure depuis des mois dans l'enclave palestinienne. "Fournir de l'aide est une question de vie ou de mort pour les enfants de Gaza", a indiqué l'UNICEF dans un message sur la plateforme "X". L'organisation a souligné que "les besoins immédiats en eau, en nourriture, en médicaments

et en carburant" dans la bande de Gaza "sont énormes", soulignant qu'"un cessez-le-feu humanitaire immédiat offre la meilleure opportunité de sauver des vies et de mettre fin aux souffrances" à Gaza. Plus tôt lundi, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a averti que l'éventuelle offensive sioniste contre la ville de Rafah, dans le sud de Gaza, où vivent des centaines de milliers de déplacés palestiniens, "enfoncerait le dernier clou dans le cercueil des programmes d'aide (de l'ONU)" à Gaza. Les aides humanitaires qui parviennent à être acheminées

dans la bande de Gaza ne couvrent que 7 % des besoins réels de la population en nourriture et en fournitures de secours, selon l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Depuis le début de l'agression sioniste, Gaza subit une pénurie de nourriture, d'eau, de médicaments et de carburant causée par le siège sioniste. Cet état des choses a provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent où des régions entières de la bande de Gaza sont menacées par le spectre de la famine, selon les Nations unies.

BOUIRA

Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules, composé de quatre individus, a été démantelé à Bouira, lors d'une opération menée par la brigade de lutte contre le grand banditisme relevant du service de la police judiciaire, a-t-on appris hier auprès des services de la sûreté de wilaya. Suite à plusieurs plaintes déposées par des citoyens pour dénoncer le vol de leurs véhicules, une vaste opération de recherche et d'investigation a aussitôt été enclenchée par des éléments de la brigade de lutte contre le grand

banditisme relevant de la police judiciaire, a-t-on indiqué. Cette opération a permis l'identification puis l'arrestation de quatre malfaiteurs âgés entre 25 et 35 ans, originaires de Bouira ainsi que de certaines wilayas limitrophes, ont expliqué à l'APS les services de la sûreté. Les quatre individus ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour "constitution d'une association de malfaiteurs afin de commettre des vols de véhicules", selon les mêmes sources.

SÛRETÉ D'ALGER

Arrestation d'un individu pour vol d'ordinateurs portables d'une société étrangère

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de lutte contre la grande criminalité relevant de la 4e circonscription de la police judiciaire de Bouchaoui, ont arrêté un individu impliqué dans le vol d'ordinateurs portables d'une société étrangère spécialisée dans le bâtiment, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. Les faits remontent au dépôt d'une plainte faisant état "de vol d'ordinateurs d'une société étrangère spécialisée dans le bâtiment, contenant plusieurs plans de projets de construction". Suite à l'enquête diligentée sous la supervi-

sion du Procureur de la République territorialement compétent, les enquêteurs sont parvenus à identifier et à arrêter l'auteur qui a avoué qu'il "cachait les ordinateurs chez son ami dans une ville en dehors d'Alger", précise la même source. "Après émission d'un mandat de perquisition du domicile du mis en cause et l'extension de compétences, les ordinateurs volés ont été récupérés", a relevé la même source, ajoutant qu'"après parachèvement de toutes les procédures juridiques, le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent pour vol par effraction, aggravé des circonstances de nuit".

DÉNONÇANT LE GÉNOCIDÉ À GHAZA

Un soldat américain décède après s'être immolé par le feu

Un militaire américain qui s'est grièvement blessé en tentant de s'immoler par le feu dimanche devant l'ambassade de l'entité sioniste à Washington pour protester contre l'agression en cours contre le peuple palestinien à Gaza, est décédé lundi, rapportent des médias. Des images apparemment diffusées en direct par ce dernier sur la plateforme de streaming

Twitch, montre cet homme, en tenue militaire, déclarer qu'il "ne sera pas complice d'un génocide" à Gaza, et s'asperger de liquide, ont rapporté les médias américains. Il tente ensuite de s'immoler par le feu en criant "Free Palestine!" (Libérez la Palestine!), jusqu'à ce qu'il tombe au sol, d'après la même source. Les premiers rapports des médias américains indiquaient que

son état était critique et qu'il y avait un risque imminent pour sa vie, avant de confirmer plus tard son décès à l'hôpital. Cet incident n'est pas sans précédent: en décembre dernier, un manifestant portant un drapeau palestinien s'était également immolé par le feu devant le consulat sioniste en Géorgie, subissant de graves blessures, rappelle-t-on.